

Fondation québécoise du cancer

États financiers
Au 31 décembre 2019

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fondation québécoise du cancer,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER (Fondation), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges, l'actif à court terme, les apports reportés, l'actif net et les flux de trésorerie. Nous avons, par conséquent, exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Rimouski, Québec
Le 22 avril 2020

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A119023

Fondation québécoise du cancer

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2019

2018

	2019	2018
PRODUITS		
Dons et activités de financement (annexe A)	4 427 997 \$	4 403 808 \$
Produits de services (annexe B)	1 595 023	1 485 895
Produits découlant des placements à la juste valeur	64 910	58 028
Produits d'intérêts	5 661	8 313
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	94 973	94 199
Revenus locatifs	20 226	20 226
Autres revenus	72 253	38 057
	<u>6 281 043</u>	<u>6 108 526</u>
CHARGES		
Dons et activités de financement (annexe A)	1 714 539	1 767 928
Charges de services (annexe B)	3 482 668	3 367 109
Frais de développement des services (annexe C)	427 344	452 922
Frais d'administration (annexe D)	168 607	161 426
Charges locatives	20 975	32 415
Amortissement des immobilisations corporelles	218 631	216 668
Amortissement des actifs incorporels	9 153	16 367
	<u>6 041 917</u>	<u>6 014 835</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	239 126	93 691
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS	<u>187 682</u>	<u>(70 805)</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT EXCÉDENT DES LEGS ET PRODUITS DÉCOULANT DES PLACEMENTS	426 808	22 886
EXCÉDENT DES LEGS ET DES PRODUITS DÉCOULANT DES PLACEMENTS SUR LES BESOINS REQUIS POUR FINANCER LES PROGRAMMES ET SERVICES	<u>912 563</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>1 339 371 \$</u>	<u>22 886 \$</u>

Fondation québécoise du cancer

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2019

2018

	Investi en immobilisa- tions corporelles et actifs incorporels	Reçu à titre de dotation	Affecté	Non affecté	Total	Total
SOLDE, début de l'exercice	2 149 132 \$	339 345 \$	- \$	2 046 333 \$	4 534 810 \$	4 507 451 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(132 811)	44 046	-	1 428 136	1 339 371	22 886
Investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels	135 622	-	-	(135 622)	-	-
Apports reçus à titre de dotation (note 13)	-	5 665	-	-	5 665	4 473
Affectations internes (note 13)	-	-	912 563	(912 563)	-	-
SOLDE, fin de l'exercice	2 151 943 \$	389 056 \$	912 563 \$	2 426 284 \$	5 879 846 \$	4 534 810 \$

Fondation québécoise du cancer

BILAN

Au 31 décembre

2019

2018

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	1 794 759 \$	1 167 023 \$
Créances (note 4)	322 089	149 048
Stocks	19 674	12 161
Frais payés d'avance	82 839	68 594

2 219 361 1 396 826

PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (note 5)

2 143 228 1 576 006

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)

5 369 760 5 455 992

ACTIFS INCORPORELS (note 7)

14 576 20 506

9 746 925 \$ 8 449 330 \$

Fondation québécoise du cancer

BILAN (suite)
Au 31 décembre

2019 2018

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 9)
Apports reportés

550 605 \$ 531 491 \$
34 815 7 050

585 420 538 541

APPORTS REPORTÉS - FONDS FÉLIX DESLAURIERS-HALLÉE (note 10)

49 266 48 613

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES
(note 11)

3 232 393 3 327 366

3 867 079 3 914 520

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels
Reçu à titre de dotation (note 13)
Affecté (note 13)
Non affecté

2 151 943 2 149 132
389 056 339 345
912 563 -
2 426 284 2 046 333

5 879 846 4 534 810

9 746 925 \$ 8 449 330 \$

ENGAGEMENTS (note 14)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Fondation québécoise du cancer

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2019

2018

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	1 339 371 \$	22 886 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	218 631	216 668
Amortissement des actifs incorporels	9 153	16 367
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(94 973)	(94 199)
Variation du Fonds Félix Deslauriers-Hallée	653	(2 464)
Don provenant de la conversion d'une somme due	-	(25 000)
Revenus de placements capitalisés	(61 007)	(42 839)
Variation de la juste valeur des placements	(187 682)	70 805
	<u>1 224 146</u>	<u>162 224</u>
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	<u>(147 920)</u>	<u>237 061</u>
	<u>1 076 226</u>	<u>399 285</u>

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements	(859 719)	(450 015)
Produit de la cession de placements	541 186	427 182
Acquisition d'immobilisations corporelles	(132 399)	(86 093)
Acquisition d'actifs incorporels	(3 223)	(23 776)
	<u>(454 155)</u>	<u>(132 702)</u>

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	30 879
Apports en espèces reçus à titre de dotation	5 665	4 473
	<u>5 665</u>	<u>35 352</u>

AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	<u>627 736</u>	<u>301 935</u>
ENCAISSE, début de l'exercice	<u>1 167 023</u>	<u>865 088</u>
ENCAISSE, fin de l'exercice	<u>1 794 759 \$</u>	<u>1 167 023 \$</u>

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2019

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en 1979 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif de soutenir au quotidien les personnes atteintes de cancer et leurs proches en offrant des milieux de vie et des services qui favorisent leur bien-être. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les contributions des usagers à l'hébergement sont comptabilisées lorsque les services sont rendus.

Les droits d'inscription aux activités de financement sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits de placement non affectés sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les produits de loyers d'un contrat de location-exploitation sont comptabilisés aux résultats selon une formule linéaire appliquée sur la durée du bail.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, la Fondation ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'elle a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de la Fondation dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que la Fondation ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les autres apports de biens et de services ne sont pas comptabilisés aux résultats.

Ventilation des charges

La Fondation se livre à trois types d'activités : dons et activités de financement, services et administration. Les charges de chacune de ces activités se composent des salaires et charges sociales, des frais des locaux et d'autres charges directement rattachées à l'activité. Elle assume également un certain nombre de charges de fonctionnement qui sont communes à l'administration de la Fondation et à chacune de ses missions.

La Fondation ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'elle a jugées adaptées à chaque type de charge et qu'elle utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale et les autres charges de fonctionnement sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

- Frais d'administration : au prorata du temps consacré à la gestion de chacune des activités;
- Frais de publipostage : en proportion du contenu d'information dans les envois de publipostage, soit 35 % dans les charges de services et 65 % dans les charges liées aux dons.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Stocks

Les stocks se composent de fournitures destinées à la revente. Ils sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Taux
Bâtisses	linéaire	2 % et 4 %
Équipement informatique	linéaire	33 %
Matériel roulant	solde décroissant	30 %
Mobilier et équipements	linéaire	10 %

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement des actifs incorporels est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire au taux de 33 %.

Avantages sociaux futurs

La Fondation offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies.

Les coûts du régime de retraite afférents aux services courants sont portés à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Fondation sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2019

3. REDISTRIBUTION DES CHARGES

Charges de fonctionnement général

Un montant de frais d'administration de 481 732 \$ (2018 - 461 218 \$) et de charges relatives au publipostage de 655 341 \$ (2018 - 594 892 \$) a été ventilé comme suit :

	2019		2018	
	Frais d'adminis- tration	Charges de publipostage	Total	Total
Dons et activités de financement	72 260 \$	425 972 \$	498 232 \$	455 863 \$
Services	240 866	229 369	470 235	438 821
Administration	168 606	-	168 606	161 426
	481 732 \$	655 341 \$	1 137 073 \$	1 056 110 \$

4. CRÉANCES

	2019	2018
Dons et legs	158 991 \$	91 273 \$
Subvention à l'hébergement	114 381	167
Taxes à la consommation	39 265	38 800
Autres	9 452	18 808
	322 089 \$	149 048 \$

5. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	2019	2018
Fonds communs de placement		
Obligations	777 843 \$	486 475 \$
Actions	981 994	754 659
	1 759 837	1 241 134
Fonds privés - La Fondation du Grand Montréal	383 391	334 872
	2 143 228 \$	1 576 006 \$

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2019

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		2018	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	285 501 \$	- \$	285 501 \$	285 501 \$
Bâtisses	7 952 065	3 072 084	4 879 981	4 959 410
Équipement informatique	225 435	192 834	32 601	27 918
Matériel roulant	23 342	22 371	971	1 391
Mobilier et équipements	1 143 658	972 952	170 706	181 772
	9 630 001 \$	4 260 241 \$	5 369 760 \$	5 455 992 \$

7. ACTIFS INCORPORELS

	2019		2018	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	231 290 \$	216 714 \$	14 576 \$	20 506 \$

8. FACILITÉ DE CRÉDIT

La Fondation dispose d'une facilité de crédit, d'un montant autorisé de 200 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 1,5 % et renouvelable en juin 2020.

La facilité de crédit ne comporte aucune garantie.

9. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2019	2018
Comptes fournisseurs et frais courus	215 583 \$	213 461 \$
Salaires, retenues à la source et contributions	335 022	318 030
	550 605 \$	531 491 \$

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2019

10. APPORTS REPORTÉS - FONDS FÉLIX DESLAURIERS-HALLÉE

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, soit le Programme à Félix.

	2019	2018
SOLDE, début de l'exercice	48 613 \$	51 077 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(9 619)	(20 764)
Montants reçus au cours de l'exercice	10 272	18 300
SOLDE, fin de l'exercice	49 266 \$	48 613 \$

11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à la construction des hôtelleries de la Mauricie et de l'Outaouais, à l'agrandissement de l'hôtellerie de l'Estrie et à l'acquisition de mobilier et équipements. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2019	2018
SOLDE, début de l'exercice	3 327 366 \$	3 390 686 \$
Apports affectés à l'achat de mobilier et équipements	-	30 879
Montants amortis dans les résultats	(94 973)	(94 199)
SOLDE, fin de l'exercice	3 232 393 \$	3 327 366 \$

12. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Description du régime d'avantages sociaux

La Fondation contribue au régime enregistré d'épargne-retraite (REER) des employés jusqu'à concurrence de 6 % du salaire de l'employé, en se basant sur les années d'ancienneté et le niveau hiérarchique de ceux-ci. Pour pouvoir profiter de cette contribution, l'employé doit cotiser au régime pour un montant équivalent. Le coût total comptabilisé en 2019 au titre du régime à cotisations définies de la Fondation est de 73 312 \$ (2018 - 70 343 \$).

13. AFFECTATIONS INTERNES ET EXTERNES

L'actif net reçu à titre de dotations comprend un montant de 200 000 \$ (2018 - 200 000 \$) grevé d'affectation interne et un montant de 189 056 \$ (2018 - 139 345 \$) grevé d'affectations externes en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence. Les produits d'intérêts sont conservés au fonds de dotation jusqu'à ce que le capital du fonds de dotation ait atteint 500 000 \$.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2019

13. AFFECTATIONS INTERNES ET EXTERNES (suite)

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Fondation a affecté un montant de 912 563 \$ (2018 - 0 \$) afin de pourvoir aux charges d'opérations des exercices futurs pour lesquels les legs testamentaires et les produits découlant de placements seront insuffisants. La Fondation ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

14. ENGAGEMENTS

Bail

La Fondation s'est engagée par bail jusqu'en décembre 2020 pour la location de locaux. Le solde de l'engagement suivant ce bail s'établit à 73 850 \$, soit les paiements minimums exigibles au cours du prochain exercice.

Contrats

La Fondation s'est engagée par contrats jusqu'en août 2024 pour divers contrats de services. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 196 529 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2020 -	90 062 \$
2021 -	72 081 \$
2022 -	23 772 \$
2023 -	10 002 \$
2024 -	612 \$

Baux emphytéotiques

La Fondation s'est engagée, en vertu d'un bail emphytéotique pour l'hôtellerie de Trois-Rivières, échéant le 4 octobre 2103, à fournir des services d'hôtellerie exclusivement aux clients et résidents du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec. Le prix de cession du bail était de 99 \$. Au terme du bail, la Fondation remettra l'hôtellerie au propriétaire du terrain.

La Fondation s'est également engagée, en vertu d'un bail emphytéotique pour l'hôtellerie de Gatineau, échéant le 20 septembre 2104, à fournir des services d'hôtellerie exclusivement aux clients et résidents du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais. Le prix de cession du bail était de 1 \$. Au terme du bail, la Fondation remettra l'hôtellerie au propriétaire du terrain.

Ententes de gestion d'hôtelleries

La Fondation a signé deux ententes selon lesquelles elle s'engage à opérer une hôtellerie à Lévis et une hôtellerie à Québec. Ces ententes doivent débuter en 2020 et en 2021 et sont d'une durée initiale de cinq ans.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2019

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour la Fondation si une contrepartie manque à ses obligations.

Le risque de crédit découle principalement des créances.

Au 31 décembre 2019, environ 79 % (2018 - 55 %) des dons et legs sont à recevoir de deux donateurs (2018 - un donateur).

Risque de liquidité

La Fondation est exposée au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement.

Risque lié au taux d'intérêt

La Fondation assume une facilité de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, elle encourt un risque d'intérêts en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel.

Risque de prix

La Fondation est exposée au risque de prix en raison des placements dans des actions cotées en Bourse et des fonds communs de placement dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

16. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

La pandémie du coronavirus (COVID-19) entraîne un ralentissement économique sur l'ensemble des marchés causant des impacts financiers potentiels pour la Fondation. Cette pandémie a, entre autres, eu des impacts négatifs sur les marchés financiers, entraînant ainsi une baisse de valeur importante des placements de la Fondation. En raison de l'importante incertitude économique, il est difficile d'en estimer de manière fiable l'incidence financière potentielle.

17. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Fondation québécoise du cancer

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

A - DONS ET ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	2019		
	Produits	Charges	Total
Dons sollicités par la poste	1 395 463 \$	425 972 \$	969 491 \$
Legs	649 107	30 533	618 574
Autres dons	1 017 819	642 786	375 033
	3 062 389	1 099 291	1 963 098
Activités de financement	1 365 608	391 846	973 762
Frais communs - événements	-	223 402	(223 402)
	4 427 997 \$	1 714 539 \$	2 713 458 \$

	2018		
	Produits	Charges	Total
Dons sollicités par la poste	1 298 520 \$	386 680 \$	911 840 \$
Legs	700 947	51 521	649 426
Autres dons	1 060 896	631 758	429 138
	3 060 363	1 069 959	1 990 404
Activités de financement	1 343 445	443 891	899 554
Frais communs - événements	-	254 078	(254 078)
	4 403 808 \$	1 767 928 \$	2 635 880 \$

Fondation québécoise du cancer

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

B - PRODUITS ET CHARGES DE SERVICES

	2019		
	Produits	Charges	Total
Hébergement ¹			
Montréal	620 229 \$	616 459 \$	3 770 \$
Estrie	273 676	464 904	(191 228)
Outaouais	453 658	563 292	(109 634)
Mauricie	247 162	537 585	(290 423)
Lévis	-	444	(444)
	1 594 725	2 182 684	(587 959)
Documentation			
Centre de documentation et d'information et Info-Cancer	298	610 273	(609 975)
Sensibilisation et appui	-	689 711	(689 711)
	1 595 023 \$	3 482 668 \$	(1 887 645) \$

	2018		
	Produits	Charges	Total
Hébergement ¹			
Montréal	567 993 \$	581 610 \$	(13 617) \$
Estrie	251 028	451 899	(200 871)
Outaouais	428 050	541 858	(113 808)
Mauricie	237 135	543 775	(306 640)
	1 484 206	2 119 142	(634 936)
Documentation			
Centre de documentation et d'information et Info-Cancer	1 689	572 823	(571 134)
Sensibilisation et appui	-	675 144	(675 144)
	1 485 895 \$	3 367 109 \$	(1 881 214) \$

¹ L'aide gouvernementale à la clientèle octroyée par le Ministère de la Santé et des Services sociaux au cours de l'exercice s'élève à 914 214 \$ (2018 - 868 076 \$).

Fondation québécoise du cancer

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2019

2018

C - FRAIS DE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES

Salaires et charges sociales	205 007 \$	220 485 \$
Frais de bureau et d'occupation des locaux	7 609	7 838
Frais de déplacement et de représentation	325	881
Publicité	151 548	118 573
Services professionnels	62 855	105 145
	<u>427 344 \$</u>	<u>452 922 \$</u>

D - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	266 205 \$	262 481 \$
Frais bancaires et commissions - dons par cartes de crédit	81 854	78 269
Frais de bureau et d'occupation des locaux	17 483	18 498
Frais de déplacement et de représentation	22 337	15 497
Services professionnels	93 854	86 473
	<u>481 733</u>	<u>461 218</u>
Portion imputée aux charges de services et aux charges liées aux dons et aux activités de financement	<u>(313 126)</u>	<u>(299 792)</u>
	<u>168 607 \$</u>	<u>161 426 \$</u>